

03 JUIN 2014

République Française

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Département des Deux-Sèvres
Arrondissement de Niort
Commune de Souvigné**

Nombre de Conseillers : 15
En exercice : 15
Présents : 15
Pouvoirs :
Excusé :

L'an deux mil quatorze, le dix-neuf mai,
Le Conseil Municipal de Souvigné, dûment convoqué
s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Souvigné
sous la Présidence de Monsieur Michel RICORDEL, Maire

Date de la Convocation : 12 mai 2014
Date de l'affichage : 23 mai 2014

Présents : Alain Pereira, Bruno Pointillart, Fabienne Nerestan, Sabrina Moinard, Yves de Vasselot, Yannick Mennequerre, Romain Dumas, Didier Degorce, Alain Jorigné, Daniel Perget, Michel Ricordel, Danièle Barrault, Sophie Micheau et Christine Girault, Laurent Rousseau

Objet : Tarifs de mise à disposition du Foyer Rural (03/19/05/14)

Le Conseil Municipal décide de modifier les tarifs de mise à disposition du Foyer Rural comme suit :

Habitant commune

Journée + soirée (de 9h à 9 h le lendemain matin).....	125 €
week end (du samedi 9h au lundi 9h)	210 €
supplément cuisine journée	46 €
supplément cuisine week-end.....	92 €

Habitant hors commune

Journée + soirée (de 9h à 9 h le lendemain matin).....	250 €
week end (du samedi 9h au lundi 9h)	420 €
supplément cuisine journée	46 €
supplément cuisine week-end.....	92 €

Caution :200 €

Cette modification s'appliquera à compter du 1er juin 2014.

Fait et délibéré les jours mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Affiché le 23 mai 2014
Pour copie conforme,
En Mairie le 23 mai 2014
Le Maire, Michel Ricordel

